

**1-Définition :** AAC est un service proposé par la Mairie d'Aussonne afin d'accompagner les enfants des ALSH aux activités Culturelles et Sportives de la Commune.

Cet accompagnement est assuré par les ALSH.

Pour qu'il soit de qualité, des animateurs « référents » ont été positionnés.

Les déplacements s'effectuent en minibus ou à pied.

Ce service peut être annulé en cas de :

- Journée spécifiques (elles seront mentionnées sur les programmes des Accueils de Loisirs)
- D'imprévus en lien avec le moyen de transport et/ou humain (ils seront indiqués par un affichage aux entrées des accueils de loisirs)

Les animateurs « référents » s'appliqueront à respecter au mieux les horaires.

L'association est responsable de votre enfant dès son arrivée au lieu d'activité et jusqu'à son départ.

**2-Pour bénéficier de ce service, il est obligatoire que :**

-L'enfant soit inscrit et présent aux accueils de loisirs.

-Ce document soit rempli, tamponné par l'association et retourné aux responsables des accueils de loisirs.

**3-Les horaires d'accompagnement :**

-13h30 : première activité

-16h45 : deuxième activité

**4-L'association doit avertir en cas d'annulation (par mail obligatoirement) :**

- Les responsables ALSH Maternel, Cathy Aubé et Valérie Lodenot  
Mail : alae.alsh.louisemichel@aussonne.fr
- Les responsables ALSH élémentaire Hélène Belloc et Candy Silva  
Mail : alae.alsh.julesferry@aussonne.fr
- Tous les parents.

**5- L'association s'engage à respecter les horaires de début et de fin d'activités.**

**6-En cas de changement horaire exceptionnel (répétition, spectacle...) le service AAC ne pourra être assuré.**

**7-Aucune transaction d'argent, de dossier d'inscription ou d'affaires personnelles (costumes...) ne seront acceptées.**

**8-Pour toute modification : si un parent vient chercher son enfant à l'activité, un mot doit être mis sur le cahier de liaison.**

**\* Tout cachet ou signature de l'association :**

- vaut acceptation de la charte.
- valide l'inscription de l'enfant.

ENFANT (Nom /Prénom) :

Fréquente l'accueil de loisirs :  Louise Michel  Jules Ferry

ACTIVITÉ	LIEU	HORAIRES		TRAJET			CACHET* de l'association
		DÉBUT activité	FIN activité	Aller AAC	Retour <sup>1</sup> Parent AAC		
				X			
				X			
				X			
				X			

Date : ..... / ..... / .....

Signature des parents :

<sup>1</sup> Cocher la case correspondant au trajet retour